

Stages (d'observation participante)

Cycle : Agrégation

Option : toutes les Options

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 20 h

Crédit : 2

Pondération : 0,33

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Enseignant : Vincent Namotte, v.namotte@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- 1. la capacité d'agir comme acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- 2. la disposition à se positionner face à des enjeux éthiques et à respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;

- 3. la capacité de s'investir dans le travail collaboratif d'une équipe éducative, afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- 4. la capacité d'analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et d'agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents et d'autres acteurs afin de :
- 6. la maîtrise de la langue française pour enseigner et communiquer de manière optimale dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 7. la maîtrise des contenus disciplinaires, en ce compris les concepts à enseigner, de leurs fondements épistémologiques, de leur didactique et de la méthodologie de leur enseignement, ainsi que le développement d'un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique ;
- 9. la capacité d'agir comme pédagogue au sein de la classe et, dans une perspective collective, au sein de l'établissement scolaire, notamment :
 - à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation spécifiquement diagnostique et formative favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 10. la capacité de mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité. Cette analyse intègre la dimension de genre ;
- 11. le développement de capacités :
 - relationnelles à l'égard des élèves et des étudiants, en ce compris leur entourage notamment familial, et à l'égard des collègues ;
 - de gestion de groupes en situation éducative et pédagogique ;
- 12. la capacité d'identifier ses besoins de formation individuelle et de participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les stages sont en rapport étroit avec le cours de didactique. L'ensemble des contenus visés dans le cours de didactique sont activés lors des périodes de stage. Des consignes sont distribuées en début d'année scolaire.

Contexte du stage

→ soit dans le secondaire supérieur de plein exercice soit en horaire réduit (ou une formule mixte avec accord) ;

→ le stage se déroule en FWB sauf dérogation explicite et en langue française.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Les stages seront articulés autour de trois axes :

■ a. L'axe préparatoire qui s'exerce en lien étroit avec les autres cours et notamment le cours de didactique lors desquels les étudiants découvriront la théorie qui sous-tend l'action pédagogique et auront la possibilité de mener/vivre des activités de micro-enseignement ;

■ b. L'axe pratique constitué dans ce cas par des observations ;

■ c. L'axe réflexif qui s'orientera autour d'une analyse collective des observations et de constats qui en résultent déterminants pour les activités d'apprentissage futures.

Au terme de cette Unité d'enseignement (UE), l'étudiant sera capable de/d' :

■ Savoirs :

- utiliser la terminologie propre à la profession et à l'orientation disciplinaire choisie ;

■ Savoir-faire :

- construire ses propres préparations de leçons selon les consignes données ;
- réaliser un découpage matière des observations ;
- justifier des ébauches de choix didactiques et méthodologiques à l'aide des concepts pédagogiques étudiés ;
- observer les démarches méthodologiques utilisées par les professeurs ;
- s'informer sur les diverses tâches des enseignants et sur l'école de stage (projet éducatif, projet d'établissement, R.O.I., bulletins...);
- s'initier par l'observation à l'évaluation, en ce compris l'évaluation de compétences ;

■ Savoir-être :

- exercer une attitude réflexive sur son travail d'observation et son comportement face à une classe ;
- respecter les règles de courtoisie et de politesse inhérentes à la fonction de stagiaire.

Méthodes d'enseignement

■ Observation in situ.

■ Analyse réflexive au retour des stages pour prendre conscience des enjeux à toute pratique enseignante.

■ Interview d'élèves et du/des MDS.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

■ La maîtrise de la langue orale et écrite est un pré-requis fondamental (niveau C2 du CECR) ;

■ Évaluation du dossier écrit remis dans le délai imparti (cf. consignes) ;

■ Respect de la déontologie et des règles de savoir-vivre auprès de l'institution accueillant → annulation du stage si manquement.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

Consignes de stage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'Unité d'enseignement (UE) : *Didactique des disciplines artistiques / arts plastiques, visuels et de l'espace*.